

Opération « Patrouilles Bleues » et « Patrouilles Vertes » Mardi 8 juillet 2008 – 11h30 Calanque de Morgiou 13009 Marseille



« Pour la huitième année consécutive, les « Patrouilles Bleues » et les « Patrouilles Vertes » iront à la rencontre tous les jours de l'été, des plaisanciers de la rade de Marseille et des randonneurs des massifs des calanques, pour les sensibiliser à la protection de l'environnement. »

sommaire

I. Introduction

II. Les Patrouilles Bleues

III. Les Patrouilles Vertes

IV. Fiches annexes : les partenaires

- La Direction de la Qualité de Vie Partagée
- Le GIP des Calanques
- Le Naturoscope
- L'Office de la Mer
- Le Conservatoire d'Etudes des Ecosystèmes de Provence Alpes du Sud (CEEP)

I. Introduction

Pour la huitième année consécutive, les « Patrouilles Bleues » et les « Patrouilles Vertes » iront à la rencontre tous les jours de l'été, des plaisanciers de la rade de Marseille et des randonneurs des massifs des calanques, pour les sensibiliser à la protection de l'environnement.

Mise en place par la Ville de Marseille, l'opération « Patrouilles Bleues » a pour objectif d'initier des changements durables dans les comportements des citoyens.

Munis de dépliants et de malettes pédagogiques, les quelque 20 éco-ambassadeurs des Patrouilles Bleues sillonneront quotidiennement les zones de Port Pin à Corbières en passant par la Pointe Rouge, le Frioul et l'archipel de Riou, du 1^{er} juillet au 31 août 2008. A bord de quatre zodiacs, les patrouilleurs du GIP Calanques, du Naturoscope, de l'Office de la Mer, du Conservatoire Etudes et Ecosystème de Provence-Frioul et de l'Association Initiatives et Education de la jeunesse à l'Environnement rappelleront les règles fondamentales de respect de l'environnement et de civisme.

Mise en œuvre dans le cadre de l'application de l'arrêté préfectoral réglementant l'accès et la circulation en saison estivale dans le massif des Calanques, en partenariat avec le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille, l'O.N.F, la Police Municipale, la Préfecture, le G.I.P. des Calanques de Marseille à Cassis, l'opération « Patrouilles Vertes » est opérationnelle depuis les week-ends de mai et juin, jusqu'au 30 septembre.

Cinq équipes se relaieront 7 jours sur 7 sur les quatre principales portes d'entrée du massif : Callelongue, Morgiou/Sormiou, Gardiole/En Vau, Port-Miou/Port-Pin.

Les animateurs de terrains, munis de la Charte de Bonne Conduite du GIP des Calanques, expliquent au public les gestes respectueux de l'environnement et la réglementation en matière de conditions d'accès et de circulation sur le massif.

II. Les Patrouilles Bleues

Dans le cadre de sa politique en faveur du Développement Durable, la Ville de Marseille, en partenariat avec les acteurs locaux (**Office de la Mer, GIP Calanques, Naturoscope, Conservatoire Etudes et Ecosystème de Provence-Frioul et l'Association Initiatives et Education de la jeunesse à l'Environnement**) met en place, pour la huitième année consécutive, l'opération « Patrouilles Bleues ».

Les « Patrouilles Bleues » sont des équipages aux couleurs de la Ville de Marseille, composés de deux patrouilleurs qui sillonnent en zodiac le littoral marseillais à la rencontre des plaisanciers et des usagers de la mer afin de leur apporter les messages préventifs et écologiques de protection de l'environnement marin mais aussi de mener une action pédagogique.

En effet, les usagers de la mer, qu'ils soient plaisanciers, promeneurs ou simplement amateurs de baignade sur les plages, manquent d'information sur l'environnement marin et les réflexes éco-citoyens pour préserver la qualité de l'eau de mer, ainsi que la faune et la flore sous-marines du littoral.

Cette année, quelques 20 éco-ambassadeurs se relayeront sur l'eau, **7 jours sur 7, du 1^{er} juillet au 31 août**, ainsi que les premiers week-ends de septembre 2008.

Afin de sensibiliser plus largement les plaisanciers, les « Patrouilles Bleues » couvrent un large périmètre s'étendant de Port Pin à Corbières en passant par la Pointe-Rouge, le Frioul et l'archipel de Riou.

Munis d'un dépliant, d'un livret d'informations sur les "Eco-gestes pour la Méditerranée et de mallettes pédagogiques, les patrouilleurs invitent les plaisanciers à découvrir la rade de Marseille et évoquent avec eux :

- la sensibilisation aux questions d'environnement marin : les pollutions, les déchets, les eaux noires et les eaux grises, la vaisselle, les hydrocarbures, les peintures anti-salissures...
- les conseils pratiques pour modifier les attitudes des plaisanciers : techniques d'ancrage afin de préserver les prairies sous-marines de posidonies, l'économie d'eau, le traitement des déchets, des eaux usées...

En 2008, 5000 plaquettes « Patrouilles Bleues » seront distribuées aux plaisanciers et mises à disposition du public dans les capitaineries de chaque port.

Les Patrouilles Bleues réaliseront 2500 interventions contre 2000 l'an passé.

A noter que lors des jours d'alerte rouge, les Patrouilles Bleues rejoignent la terre et viennent en renfort des Patrouilles Vertes sur le secteur terrestre des calanques, afin de sensibiliser et d'informer les promeneurs et les baigneurs sur les mesures de protection du massif.

Bilan 2007 :

- **5905 personnes informées sur 1972 bateaux**
- **251 infractions au plan de balisage relevées, soit un nombre en baisse**
- **393 infractions à la limitation de vitesse à 5 nœud dans la bande des 300 mètres**
- **1 patrouille de nuit menée avec l'Office Nationale des Forêts**

III. Les Patrouilles Vertes

Dans le cadre de l'application de l'arrêté préfectoral réglementant l'accès et la circulation en saison estivale dans le massif des Calanques et du dispositif général mis en place en partenariat avec le Bataillon des Marins Pompiers de la Ville de Marseille, l'O.N.F, la Police Municipale, la Préfecture, le G.I.P. des Calanques de Marseille à Cassis poursuit pour la 8^{ème} année consécutive, l'opération Patrouilles Vertes.

Les Patrouilles Vertes sont des équipes mixtes, composées de deux saisonniers qui vont randonner sur les sentiers du site classé des Calanques (5 585 ha), à la rencontre des touristes et usagers du massif.

Le dispositif du G.I.P est opérationnel depuis les week-ends de mai et juin, avec 2 patrouilles. A noter, que celui-ci sera considérablement renforcé pour la saison estivale à partir du **1^{er} juillet au 30 septembre**. Cinq équipes (20 personnes au total) se relaieront **7 jours sur 7** sur les quatre principales portes d'entrée du massif : **Callelongue, Morgiou/Sormiou, Gardiole/En Vau, Port-Miou/Port-Pin**.

Les animateurs de terrains, munis de la Charte de Bonne Conduite du GIP des Calanques, abordent auprès du public les problématiques qui concernent :

- Les **gestes respectueux de l'environnement** : essentiellement la gestion des déchets, la préservation de la faune et de la flore.
- La **réglementation** par l'information et le dialogue, avec plus particulièrement les conditions d'accès et de circulation sur le massif (Arrêtés municipaux et préfectoraux) en été en rapport au risque de feux de forêts.

Une mission de surveillance, essentiellement pour la prévention des incendies (vigies, infraction à l'apport de feu ainsi qu'à la circulation et au stationnement automobile), est aussi affectée aux patrouilleurs.

Ce dispositif auprès du public a un but préventif face au risque incendie et à la réglementation en vigueur ainsi que de sensibilisation aux questions environnementales. Il initie une prise de conscience des usagers face à leur relation avec un milieu naturel menacé, dégradé et surfréquenté que nous affectionnons tous.

Les nouveautés 2008 :

- Les animateurs de terrain en plus de leur discours habituel sensibilisent les personnes abordées au projet de création du Parc National des Calanques, principale mission du Groupement d'Intérêt Public. Ils distribueront une brochure de sensibilisation intitulée « **Calanques, vers un Parc National de nouvelle génération** »,

- **Une coordinatrice prend la tête du dispositif de 22 patrouilleurs verts et bleus**

- Le discours des animateurs de terrain est axé sur l'information de l'arrêté préfectoral comprenant une codification simplifiée du risque incendie.

De Juin à Septembre, le niveau de danger feu de forêts se décompose en 3 situations :

- **niveau orange** : situation peu dangereuse ; circulation toute la journée.
 - **niveau rouge** : situation dangereuse ; la circulation des personnes, n'est autorisée que le matin de 6 h à 11 h. La circulation et le stationnement des véhicules sont interdits.
 - **niveau noir** : situation très dangereuse ; la circulation des personnes, la circulation et le stationnement des véhicules sont interdits.
- Le dispositif efficace l'année dernière est identique mais **se prolongera de 15 jours supplémentaires** :
- **18 patrouilleurs**
 - **une patrouille itinérante** sillonne les secteurs les plus reculés des Calanques et se poste en renfort les jours de danger de niveau noir aux portes d'entrée du site.
 - **Formation** théorique et pratique des patrouilleurs **de 4 jours**
 - **3 véhicules**
- Une **réunion de coordination avec tous les partenaires** (l'O.N.F, les Municipalités de Marseille et Cassis, D.D.A.F, Conseil Général) a été menée pour la préparation du dispositif.
- **Les patrouilleurs gardent leur tenue vestimentaire.** Ils portent une chemise et un short. Ils conservent également leur macaron vert.

Bilan 2007 : des résultats perceptibles mais des sites toujours menacés

43 000 visiteurs sensibilisés aux règles de bonne conduite en 2007

Les Patrouilles Vertes ont informé **42 950 visiteurs**. Depuis 2005, le nombre de personnes informées ne cesse de croître, **passant de 35 000 à 43 000** pour cette année avec un dispositif équivalent aux saisons précédentes.

Les jours d'interdiction d'accès au massif, peu de visiteurs se sont rendus dans les Calanques par comparaison à d'autres années où ces journées de danger noir correspondaient au nombre de personnes sensibilisées le plus élevé. Cette connaissance de la possible fermeture d'un espace naturel s'explique par un bon relais presse (revue de presse saison estivale) et par un renforcement significatif des moyens d'information de la part de tous les acteurs, dont les propriétaires et gestionnaires publics (Préfecture, Mairies, ONF, CDT13, Conseil Général...).

Chaque année, le dispositif des Patrouilles Vertes élaboré avec tous les partenaires s'améliore. La sensibilisation sur terre porte ses fruits, la prise de conscience des enjeux de préservation, et du rôle actif des usagers dans ce sens va en s'accroissant.

Néanmoins tout ceci reste insuffisant : les milieux naturels continuent d'être soumis à une forte pression due à la fréquentation, le non respect de la réglementation et les conflits d'usages se développent de manière alarmante dans certaines zones, ce qui souligne la limite de la sensibilisation sans moyens de police adaptés aux enjeux.

IV. Annexes : les partenaires

La Direction de la Qualité de Vie Partagée de la Ville de Marseille

*La Ville de Marseille, à travers la Direction de la Qualité de Vie Partagée (DQVP), ambitionne de **faire partager et rendre concrète la notion de « développement durable »**, en prônant un mode de fonctionnement permettant de tirer avantage des innombrables interactions des écosystèmes pour améliorer notre qualité de vie et résoudre préventivement, dans une vision pluridisciplinaire et prospective, nos problèmes de société. Elle s'appuie sur les valeurs de responsabilité, de solidarité et de respect.*

Ainsi nommée en 2001 à une époque où la notion de développement durable était encore peu médiatisée, la Direction de la Qualité de Vie Partagée constitue en quelque sorte un laboratoire de recherche/développement et un bureau d'organisation et méthodes au service des politiques urbaines et de leur mise en œuvre.

Une telle structure est originale par sa taille (près d'une trentaine d'agents, principalement des cadres), sa pluridisciplinarité (elle réunit diverses spécialités comme l'hydrologie, l'énergie, la biologie, l'océanologie, la médecine, l'urbanisme, le droit...) et son mode de fonctionnement transversal qui combine la recherche, la communication et l'opérationnel.

Elle a donc pour objectif d'amorcer un changement profond des mentalités sur le long terme, qui doit être rendu compréhensible par des applications concrètes et visibles à court terme.

Ses missions portent sur **trois champs d'activité** qui bénéficient ainsi de l'"éclairage" du développement durable :

- **les projets urbains et leur planification**, dans l'esprit d'élargir leurs finalités et de susciter des synergies
- **le management et l'organisation**, pour plus d'efficacité et de pluridisciplinarité
- **la communication et la gouvernance**, pour développer de nouveaux comportements et renforcer la participation citoyenne à la bonne marche de la cité.

Les actions tendent bien sûr à associer chaque fois que possible ces trois dimensions.

Selon les sujets, et en fonction des besoins et capacités des autres Services partenaires, la Direction **conçoit, diffuse ou met en œuvre**.

Elle intervient ainsi :

- **en appui à la réflexion**, en apportant sa capacité d'expertise, de veille, de conception, d'évaluation,
- **en diffusion de pratiques innovantes** tant en interne à l'Administration Municipale, qu'en externe vis à vis du grand public, des associations et de divers partenaires,
- **en réalisation directe** pour certains projets complexes ou emblématiques.

Ainsi, pour donner vie à ce concept, tout au long de l'année, la Direction de la Qualité de Vie Partagée, avec l'appui de ses Divisions :

- **Développe** une mission d'observation, de conseil et d'expertise en matière d'environnement, d'énergie et de santé publique. Citons en exemple le pilotage de l'Espace Info Energie Marseille Provence, réseau d'information de proximité, destiné au grand public dans le domaine de l'utilisation rationnelle de l'énergie et du recours aux énergies renouvelables ;
- **Sensibilise** les agents municipaux, le grand public et les scolaires aux problématiques de l'environnement et aux valeurs du développement durable, en organisant divers événements. Citons en exemple, les interventions, lors de conférences, de personnalités scientifiques comme Albert JACQUARD, généticien et humaniste ou encore Jacques SALOMÉ, psychosociologue et écrivain ;
- **Anime** des réseaux d'acteurs pour développer et partager une culture écocitoyenne : le concours d'idées "Envies d'Environnement" qui invite la population marseillaise à s'engager dans l'action, le "Réseau municipal d'éducation à l'écocitoyenneté" (groupe de travail inter-services) destiné à consolider et à mieux faire connaître les nombreuses actions pédagogiques municipales, les Patrouilles Bleues qui vont à la rencontre des usagers de la mer afin de les amener à des changements de comportements,
- **Mobilise** le personnel municipal autour d'un "management durable", poursuivant la démarche de modernisation engagée sur le moyen terme ;
- **Met en œuvre** un processus de gouvernance pour concevoir un Plan de Gestion de la Rade de Marseille illustré par des actions de grande envergure, comme les immersions des récifs artificiels dans la baie du Prado.

Un thème fédérateur a été affiché par la Ville de Marseille depuis 2007 : la lutte contre le changement climatique. L'ensemble des services municipaux, des partenaires de la Ville et des citoyens, vont être associés au **Plan Climat Territorial**, grand chantier conduit par la DQVP en abordant tous les aspects du développement durable.

Sous l'autorité directe du Secrétaire Général, la Direction de la Qualité de Vie Partagée est ainsi amenée à travailler sous l'égide de nombreux élus de la Municipalité, en fonction des sujets et des délégations concernées, et en collaboration, le plus souvent informelle, avec tous les Services municipaux, avec le souci de faciliter la coopération entre les uns et les autres. Elle fait aussi appel à de nombreux organismes extérieurs : bureaux d'études, associations, laboratoires universitaires, à travers un budget spécifique d'études et de subventions. Elle mobilise également des partenariats avec des entreprises publiques ou privées qui se sentent concernées par le développement durable. Elle est naturellement en relation étroite avec les Services de l'Etat et les établissements publics compétents sur ces questions.

Le Naturoscope :



Le Naturoscope est une association de type loi 1901 créée en 1995 et dont le siège se situe à Mazargues. Son but est de sensibiliser et d'éduquer le public à la fragilité des écosystèmes méditerranéens et à leur nécessaire protection.

Le Naturoscope compte à ce jour 11 salariés répartis sur 4 sites :

- Le siège administratif à Mazargues
- La Maison de la Mer sur la plage du Prophète (13007)
- La Maison de la Forêt à la Campagne Pastré (13008)
- Le Naturoscope Var au Pradet à côté de Toulon.

Ces actions à Marseille :

L'éducation à l'environnement :

Le Naturoscope travaille sur divers projets avec les écoles, collèges et lycées Marseillais, environ 140 classes participent chaque année à nos programmes pédagogiques qui permettent de former les éco citoyens de demain... Ces interventions se déroulent soit en classe, soit dans les centres d'accueil.

Chaque année, près de 3 500 enfants participent à ces programmes.

La sensibilisation à l'environnement :

Le Naturoscope participe et réalise également des campagnes de sensibilisation du grand public à la fragilité des écosystèmes provençaux : en 2006 les grandes opérations dans lesquelles il intervient sont « info plage », « Eco gestes pour la Méditerranée » et Patrouilles Bleues. Ces campagnes ont permis de toucher près de 10.000 personnes pendant la période d'été 2007.

Des actions bénévoles d'aides à la Nature :

Nous organisons tous les ans un certain nombre d'actions d'aides à la Nature qui mobilisent de nombreux bénévoles, parmi lesquelles le reboisement d'automne, les nettoyages littoraux et forestiers.

Des balades de découverte de la faune, de la flore et des écosystèmes :

Ces balades de découverte s'adressent tant à nos adhérents qu'à des groupes constitués (comités d'entreprise, clubs, associations,...). Elles se déroulent essentiellement dans la région marseillaise (Calanques, forêt de St Pons, massif de l'Etoile...).

Naturoscope dans le dispositif Patrouilles Bleues en 2008

En 2007, le Naturoscope a rejoint le dispositif « Patrouilles Bleues » sur le secteur des Calanques. De même, en 2008, il travaillera en collaboration avec l'équipe du GIP des Calanques avec laquelle il partage ce territoire. Les 2 équipes seront complémentaires sur le terrain afin de mieux couvrir la côte surfréquentée des calanques pendant la période estivale.

Cette année, le Naturoscope, en association avec l'AIEJE (Association Initiative Educative Jeunesse Environnement), patrouillera dans la zone de Corbière 2 fois par semaine.

Les jours de grand vent, les équipes interviendront sur le littoral afin de faire respecter les interdictions de fréquentation inhérentes à la mise en place des plans rouges et noirs (restriction ou interdiction d'accès aux massifs boisés).

Le bateau du Naturoscope et son équipage de 2 personnes patrouilleront 7 jours sur 7 du 1^{er} juillet au 31 août.



Le Conservatoire-Etudes des Ecosystèmes de Provence/Alpes du Sud (CEEP)

Créé le 24 décembre 1975, le Conservatoire-Etudes des Ecosystèmes de Provence (CEEP) est une association régionale de protection de la nature qui a pour objectif la conservation de la diversité biologique des espaces naturels remarquables de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette association est régie par la loi 1901 et est agréée au titre de la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature dans un cadre régional.

Elle fait parti du réseau des conservatoires régionaux d'espaces naturels (appelés CREN) fédérés au niveau national par Espace Naturel de France.

Différents moyens d'actions sont ainsi mis en place pour conserver l'exceptionnelle richesse biologique de la région :

-La maîtrise foncière et la maîtrise d'usage : le CEEP gère des terrains acquis par l'association (700 hectares) ou par d'autres partenaires (45 000 hectares) ainsi que des terrains bénéficiant d'une mesure de protection réglementaire (Arrêté de Protection de Biotope, Réserve Naturelle...). Sur un total de 65 sites, le CEEP intervient ainsi au travers d'une gestion active ou de conseils pour une gestion durable du patrimoine biologique. Certains de ces terrains ont été acquis en partie grâce aux actions vertes, dons qui sont entièrement consacrés à l'acquisition et à la gestion des espaces naturels sensibles.

- La connaissance scientifique des milieux naturels et des espèces par des études scientifiques, des bilans écologiques et des inventaires naturalistes (flore, ornithologie, herpétologie, entomologie...) réalisés par les 35 salariés de l'association.

Le CEEP dispose d'un Conseil Scientifique qui réunit des spécialistes de la faune, de la flore et de la gestion des espaces naturels. Ce Conseil Scientifique a pour mission de définir les sites d'intervention, de valider les études, d'orienter l'élaboration des plans de gestion et de les valider. En partenariat avec les Conservatoires Botaniques Nationaux de Gap-Charance et de Porquerolles et le réseau des naturalistes, le CEEP développe des programmes de suivis et de recherches sur des espèces sensibles : Aigle de Bonelli, Outarde canepetière, Tortue d'Hermann, Vipère d'Orsini, pelouses sèches, flore des marais, espèces animales et végétales rares.

-L'information et la sensibilisation du public au travers de sorties nature, de conférences, d'outils de communication (dépliants, expositions...) et de publications scientifiques et grand public.

Sur le littoral marseillais, le CEEP est gestionnaire de la Réserve Naturelle de l'archipel de Riou, propriété du Conservatoire du Littoral et des Rivages Lacustres et de l'archipel du Frioul, propriété de la Ville de Marseille.

Conservatoire-Etudes des Écosystèmes de Provence/Alpes du Sud

Siège Social

890, Chemin de Bouenhoure Haut

13090 Aix-en-Provence

Site Internet : www.espaces-naturels-provence.com

L'Office de la Mer



L'Office de la mer, association d'intérêt général, regroupe l'ensemble des acteurs du monde maritime local et s'efforce de développer l'utilisation de la mer, la valorisation de son patrimoine, dans un esprit de préservation de l'environnement.

Depuis juin 2001, l'Office a étendu son champ d'intervention à l'ensemble du bassin de vie de Marseille. Outre sa mission de conseil et de réflexion par le biais de ses collègues d'experts, il s'emploie à devenir un véritable pôle de compétences et d'information ouvert à l'ensemble des acteurs maritimes et au grand public.

Grâce à ses 150 membres et à une équipe administrative renforcée, l'Office de la mer est devenu un opérateur de premier ordre dans le milieu maritime local.

Depuis 2001, l'Office amplifie ses missions de promotion, de communication et d'information auprès du grand public et du milieu scolaire en multipliant les partenariats avec le milieu associatif et l'Education Nationale.

En 2004, l'Office a ouvert un centre d'information et de ressources sur l'ensemble de la vie maritime.

Le Groupement d'Intérêt Public des Calanques : une structure juridique originale pour une action concertée



Les Groupements d'Intérêts Publics (GIP) permettent d'associer au sein d'une même structure des personnes publiques (Etat, Collectivités locales ...) et des personnes privées (associations, particulier) afin d'assurer une plus grande concertation face à des problématiques communes. Ils peuvent intervenir dans le domaine de la protection et de la gestion de l'environnement depuis la loi relative au renforcement de la protection de l'environnement du 02 février 1995. Le GIP des Calanques fut la première structure de ce type à être créée dans le domaine de l'environnement, le 17 décembre 1999. Il est constitué pour 8 ans à compter de cette date. Ce dernier est une personne morale de droit public, à caractère non lucratif dotée de l'autonomie financière. La prorogation du groupement pour une durée de 3 années est à l'étude.

Les Missions :

Sa convention constitutive fixe deux principales missions :

- « Animer et coordonner les actions de protection et de gestion en vue de préserver la nature exceptionnelle du site classé des calanques »
- « Préparer la création d'un Parc National »

Depuis octobre 2002, le GIP est également opérateur Natura 2000 pour le territoire comprenant le site classé des Calanques.

La composition :

Les nombreux membres du GIP sont répartis par groupes dans les instances décisionnelles :

- Groupe 1 : l'Etat et ses établissements publics (Préfet, DIREN, DAF, ONF...)
- Groupe 2 : les collectivités territoriales (Villes de Marseille et Cassis, Conseil Général, Conseil Régional)

- Groupe 3 : le monde associatif (associations d'usagers, de professionnels, de protection de l'environnement, Comités d'Intérêt de Quartier...)
- Groupe 4 : les propriétaires privés

Les domaines de compétences :

Le GIP est un lieu de débat et de rencontre pour l'ensemble des acteurs des calanques visant à mettre en place une politique adaptée dans les domaines suivants :

- Protection et conservation des espèces animales et végétales et de la qualité du paysage
- Définition d'une stratégie anti- incendie
- Gestion de la fréquentation terrestre et maritime
- Amélioration paysagère du patrimoine bâti ou historique
- Définition d'une politique foncière
- Communication, sensibilisation, pédagogie

Les financements :

Le fonctionnement du GIP est entièrement financé par des subventions de la part de l'Etat et des collectivités membres.

L'équipe :

L'équipe opérationnelle du GIP est actuellement composée de 7 fonctionnaires détachés ou de contractuels.

En saison estivale, le GIP participe au dispositif « patrouilles bleues » (2 patrouilleurs), et met en place également un dispositif de « patrouilles vertes » : une vingtaine de jeunes saisonniers sont alors chargés de sensibiliser et d'informer le public sur le massif.

Le périmètre d'action :

Au titre de sa convention constitutive, le GIP des Calanques est compétent sur l'ensemble du site classé des Calanques. Cette notion se base sur la loi du 2 mai 1930 qui vise la préservation des milieux exceptionnels par l'application d'une réglementation contraignante pour les travaux, aménagements et constructions.. Les calanques furent classées par décret en 1975 pour la partie terrestre (5585 ha), et en 1976 pour la partie marine (2209 ha).

Le GIP est également compétent au titre de la zone Natura 2000 qui englobe le site classé ainsi que le Nord du massif (secteur de la Barasse) .

Enfin, dans le cadre du projet de Parc National, l'extension des réflexions menées par le GIP à d'autres site est actuellement à l'étude (Cap Canaille à la Ciotat, notamment).

Les parcs nationaux sont dorénavant composés d'un ou plusieurs cœurs correspondant aux espaces les plus emblématiques dont la protection et la gestion sont financées par l'Etat, et d'une aire de libre adhésion où les collectivités s'engagent, par le biais d'une charte, à mettre en œuvre un certain nombre d'orientation concourant à la protection du ou des cœurs.

Les parcs Nationaux constituent un outil d'excellence en terme de protection et de gestion des espaces naturels, tant au niveau national qu'international. La création du Parc constitue un atout important pour la région, non seulement en terme environnemental, mais également en terme d'image. Il pourrait voir le jour dès 2009 et constituerait le premier parc national à la fois terrestre, marin, et péri-urbain de France.

L'Association Initiative et Education de la Jeunesse à l'environnement

L'association a pour but de faire découvrir la faune et la flore avec les ateliers:

- « Epavesites »
- Aquariophilie
- Microscopie
- Algueier
- Posidonie
- Espèces invasives
- Ecosystèmes méditerranéens
- Arbre des embranchements

Initiation à la Biologie marine

Nous sensibilisons le public à l'écocitoyenneté avec:

- Les campagnes
- En mer
- Ecogestes pour la Méditerranée
- Patrouilles Bécues
- Sur les plages
- Inf'eau Mer
- Ma plage, moi je la respecte!

Classes de mer

Frosques

« Déchet ou laisse de mer ? »

Atelier Tri sélectif

Atelier Développement durable

Charte de l'environnement

Nettoyages du littoral

Recycl'Art ...

Education à l'Environnement

Lors de nos randonnées naturalistes nous faisons découvrir les richesses de la Côte Bleue : patrimoine historique, faune et flore.

Coordonnées et accès

Association Initiatives et Education de la Jeunesse à l'Environnement

Eduquer Sensibiliser Préserver

Siège : 1, place de La Redonne / Local : Gare des trains de La Redonne
13820 Ensues-La-Redonne

Tel/Fax : 04 42 44 80 95 E mail : aiej@voila.fr

Avec la participation de:

Provincer, Akas, Cité d'Azur

Logo de l'Association Initiatives et Education de la Jeunesse à l'Environnement (AIEJE)

L'objectif de cette association est de sensibiliser un très large public. Pour cela, elle privilégie le contact humain auprès des usagers de la mer, appuyé par des supports pédagogiques.

AIEJE est précurseur dans son domaine, car elle a une diversité d'actions et de projets

pour sensibiliser le maximum d'usagers de la mer.

Elle met en place des projets grand public, notamment avec le nettoyage des fonds marins et des plages, le TER Posidonie, l'organisation de manifestations, de salons, foires et campagnes de sensibilisation en mer et sur les plages.

Cette association organise également des conférences et des réunions d'informations sur les pratiques en mer et les activités nautiques

L'AIEJE met également l'accent sur la sensibilisation des plus jeunes à l'environnement et au développement durable par le biais d'interventions auprès des scolaires et extra-scolaires (les thèmes abordés sont la propreté par la collecte des déchets, le tri sélectif, l'eau, les pollutions etc...)

Cette structure est composée de deux salariés permanents et quatre salariés en saison estivale. Lors de ses sorties, le transport en commun est imposée (TER, métro, bus..).

Contacts presse

Attachée de presse

Charlène Grimaud, 04 91 14 64 76
cgrimaud@mairie-marseille.fr

Responsable du service

Corinne Ferraro 04 91 14 65 23
cferraro@mairie-marseille.fr

Chargée de communication (GIP des Calanques)
Valérie DIANA
04 91 72 65 73
valerie.diana@gipcalanques.fr